



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

DE LA COMMUNE DE CHAPPES

SOMMAIRE

1.	DONNEES GENERALES	3
a)	COLLECTIVITE TERRITORIALE PORTEUR DU PROJET :	3
b)	NOM ET prénom DU CORRESPONDANT :	3
c)	PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT :	3
d)	Etablissements d'enseignement scolaire concernés :	3
e)	Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :	4
f)	Activités, TARIF, MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ENCADREMENT :	5
•	Exemple de présentation du programme TAP sur un trimestre	6
•	Organisation générale de la pause méridienne qui accueille les TAP	7
•	Possibilités d'activités offertes dans un cadre extra-scolaire	8
•	Les Activités Pédagogiques Complémentaires	8
•	Modalités d'information des familles pour les activités périscolaires:	8
2.	METHODE ET OBJECTIFS	9
a)	Etat des lieux :	9
b)	Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :	9
c)	Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :	9
d)	Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :	9
e)	Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, ...) :	9
f)	Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :	10
3.	ACTIONS ET PARTENAIRES DU PROJET	11
a)	Organisation générale et fonctionnement:	11
b)	Concernant les TAP qui restent la principale préoccupation de ce projet:	11
c)	Des activités en articulation avec le projet d'école :	11
d)	Partenaires du projet :	12
4.	PILOTAGE, SUIVI ET EVALUATION	13
a)	Structure de pilotage :	13
•	Composition de la structure de pilotage :	13
•	Coordination du projet assuré par :	13
b)	Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :	13
c)	Signataires du projet :	14

1. DONNEES GENERALES

A) COLLECTIVITE TERRITORIALE PORTEUR DU PROJET :

Mairie de CHAPPES

B) NOM ET PRÉNOM DU CORRESPONDANT :

Patrice GAUTHIER

Fonction : Adjoint au Maire

Adresse : Martilhat 63 720 CHAPPES

Téléphone : 04-73-63-89-70

Adresse électronique : patricegauthier63@gmail.com

C) PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT :

Territoire concerné : Commune de Chappes.

L'école de Chappes accueille les enfants de la commune de Chavaroux qui ne dispose plus d'école aussi il convient d'en tenir compte et les élus de Chavaroux sont informés et associés des choix faits en matière d'éducation.

Dans cette première phase d'élaboration, nous avons souhaité développer les aspects éducatifs centrés sur les enfants de 3 à 11 ans.

Public concerné : nombre total d'enfants : 242

Niveau maternelle : moins de trois ans : 0

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 83

Niveau élémentaire : 159

D) ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CONCERNÉS :

Ecole primaire publique "**Jules Ferry**" de CHAPPES.

Etablissements	publics	privés	Total
Ecoles maternelles	1	0	1
Ecoles élémentaires	1	0	1

E) PÉRIODES DE LA JOURNÉE ET/OU DE LA SEMAINE CONCERNÉES PAR LE PEDT :

Le **PEDT** est centré sur l'année scolaire complète et sur la plage hebdomadaire du lundi matin au vendredi soir.

Durée du PEDT (3 ans maximum) : **rentrée 2015 - rentrée 2017.**

Amplitude horaire d'ouverture et organisation scolaire de l'école

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
AP : Accueil Périscolaire	07h00 - 07h15	AP	AP	AP	AP
TAP : Temps d'Activités Périscolaires	07h15 - 07h30	AP	AP	AP	AP
C : Classe	07h30 - 07h45	AP	AP	AP	AP
R : Repas	07h45 - 08h00	AP	AP	AP	AP
L : Libre	08h00 - 08h15	AP	AP	AP	AP
	08h15 - 08h30	AP	AP	AP	AP
	08h30 - 08h45	AP	AP	AP	AP
	08h45 - 09h00	C	C	C	C
	09h00 - 09h15	C	C	C	C
	09h15 - 09h30	C	C	C	C
	09h30 - 09h45	C	C	C	C
	09h45 - 10h00	C	C	C	C
	10h00 - 10h15	C	C	C	C
	10h15 - 10h30	C	C	C	C
	10h30 - 10h45	C	C	C	C
	10h45 - 11h00	C	C	C	C
	11h00 - 11h15	C	C	C	C
	11h15 - 11h30	C	C	C	C
	11h30 - 11h45	C	C	C	C
	11h45 - 12h00	C	C	C	C
	12h00 - 12h15	L	R	L	R
	12h15 - 12h30	TAP	R	TAP	R
	12h30 - 12h45	TAP	R	TAP	R
	12h45 - 13h00	TAP	L	TAP	L
	13h00 - 13h15	R	TAP	R	TAP
	13h15 - 13h30	R	TAP	R	TAP
	13h30 - 13h45	R	TAP	R	TAP
	13h45 - 14h00	L	L		L
	14h00 - 14h15	C	C		C
	14h15 - 14h30	C	C		C
	14h30 - 14h45	C	C		C
	14h45 - 15h00	C	C		C
	15h00 - 15h15	C	C		C
	15h15 - 15h30	C	C		C
	15h30 - 15h45	C	C		C
	15h45 - 16h00	C	C		C
	16h00 - 16h15	AP	AP		AP
	16h15 - 16h30	AP	AP		AP
	16h30 - 16h45	AP	AP		AP
	16h45 - 17h00	AP	AP		AP
	17h00 - 17h15	AP	AP		AP
	17h15 - 17h30	AP	AP		AP
	17h30 - 17h45	AP	AP		AP
	17h45 - 18h00	AP	AP		AP
	18h00 - 18h15	AP	AP		AP
	18h15 - 18h30	AP	AP		AP

F) ACTIVITÉS, TARIF, MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ENCADREMENT :

Activités péri scolaires			
Activité	Mode d'inscription	tarif	Pris en charge par :
Activités Périscolaire (TAP)*	modulable	Gratuit	Assurées par des animateurs municipaux
Accueil périscolaire: garderie	modulable	Payant Tarif modulé en fonction du quotient familial	Assurées par la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat dans le cadre du contrat enfance
Accueil périscolaire du mercredi après-midi au centre de Saint Laure avec repas	A l'activité	Payant Tarif modulé en fonction du quotient familial	Animateurs du centre de loisirs.
Etudes surveillées	A l'année	Gratuit pour les familles	Assurées par des enseignants
Activités sportives USEP	A l'activité	5 € par an	Encadrées par un ETAPS et des enseignants
Club citoyen	Pour une période	Gratuit	Enseignant en lien avec le projet d'école
Activités organisées dans le cadre du CEL			
Théâtre	Pour une période de 8 semaines en groupes.	Gratuit	Enseignante en lien avec le projet d'école
Jardinage	Trimestriel	Gratuit	Animatrice de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat
Club: Jeux de société	modulable	Gratuit	
Informatique	Pour une période de 6 semaines en groupes.	Gratuit	Enseignant en lien avec le projet d'école

Les activités TAP sont proposées lors de la pause méridienne et font appel à inscriptions par trimestre.

L'inscription est un engagement de participation de la part de l'élève.

Nous proposons deux activités par jour, hors mercredi, avec un animateur par activité.

Deux personnes restent disponibles pour accueillir et surveiller les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités, simplement discuter, profiter de l'espace cour.

Ecole de Chappes										
Cette inscription concerne uniquement les élèves d'élémentaire (du CP au CM 2) car les élèves de maternelle vont à la sieste ou participent à un moment calme avec des jeux calmes, des histoires lues, ...	<h2 style="margin: 0;">INSCRIPTION TAP</h2> <p style="margin: 0;">1er trimestre: du 7 septembre au 18 décembre 2015</p>									
<p style="text-align: center;">Nom et prénom de l'enfant: _____ Classe: .</p> <p style="text-align: center;">Adresse mail pour la communication des groupes et des programmes : _____ (Le programme du trimestre suivant sera présenté au milieu du trimestre en cours)</p>										
<p><u>Souhaite s'inscrire aux TAP libres *:</u></p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> Merci de cocher les cases correspondant à vos choix </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 5px;"> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </div> </div> <hr/> <p>Sera présent: Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/></p> <p>* : En T.A.P. libres, votre enfant sera dans la cour ou à l'intérieur sous la surveillance d'un adulte mais sans activité encadrée.</p>	<p><u>Souhaite s'inscrire aux TAP dirigés:</u> L'inscription est un engagement de participation de la part de l'élève.</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <input type="checkbox"/> </div> <hr/> <p>Sera présent: Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/></p> <p>Nous vous proposons de choisir jusqu'à 3 activités parmi les activités ci-dessous par ordre de préférence en indiquant vos choix 1, 2 et 3. En fonction du nombre d'enfants intéressés nous ferons des groupes de 15 enfants maximum par activité. Nous assurerons au minimum 4 semaines d'activités TAP sur le trimestre par enfant. Une fois constitués, les groupes seront affichés à la semaine sur les activités où ils seront inscrits. (Exemple d'activités proposées qui seront ajustées à la rentrée en relation avec les effectifs inscrits)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; padding: 5px;">Activités à dominante créatrice et manuelle:</td> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> plages coloriages fabrication d'objets: bijoux, boîte de ... </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Activités à dominante sportive:</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> basket au city stadium découverte de l'ultimate athlétisme </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Activités de type "jeux de société" et jeux collectifs</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> jeu collectif: thèque jeu traditionnel: épervier, ... dames et cartes </td> </tr> </table>	Activités à dominante créatrice et manuelle:	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> plages coloriages fabrication d'objets: bijoux, boîte de ... 	Activités à dominante sportive:	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> basket au city stadium découverte de l'ultimate athlétisme 	Activités de type "jeux de société" et jeux collectifs	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> jeu collectif: thèque jeu traditionnel: épervier, ... dames et cartes
Activités à dominante créatrice et manuelle:	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> plages coloriages fabrication d'objets: bijoux, boîte de ... 								
Activités à dominante sportive:	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> basket au city stadium découverte de l'ultimate athlétisme 								
Activités de type "jeux de société" et jeux collectifs	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> jeu collectif: thèque jeu traditionnel: épervier, ... dames et cartes 								
Votre enfant pourrait éventuellement bénéficier d'activités complémentaires : théâtre, informatique, ou autres proposées par d'autres adultes : enseignants, ... au même moment de la journée mais elles feront l'objet d'une inscription séparée.										
Sans retour des fiches d'inscription, nous considérons que votre enfant est en TAP libres										

L'organisation sur l'année 2014-15 fait référence pour les 3 années à venir.

Ecole de Chappes TAP (Temps d'Activité Péri scolaire) 2014 – 2015

Organisation générale

LES TAP sont proposés sur la plage 12 heures – 14 heures.

Enfants des classes maternelles

12 h 00 - 12 h 10	Sortie des classes et départ avec un parent ou passage aux sanitaires et accueil cantine		
12 h 10 - 12 h 50	Repas à la cantine		
12 h 45 - 13 h 00	Passage aux sanitaires		
Pour les enfants qui font la sieste		Pour les enfants qui ne font pas la sieste	
13 h 00 - 15 h 00	Sieste au dortoir	13 h 00 – 13 h 50	TAP : Activités calmes et temps de repos avec une animatrice.
		13 h 50 – 14 h 00	Accueil dans les classes

**Enfants des classes élémentaires qui mangent au 1^{er} service :
Classes de CP et CE 1.**

12 h 00 - 12 h 10	Sortie des classes et départ avec un parent ou passage aux sanitaires et accueil cantine		
12 h 10 - 12 h 50	Repas à la cantine		
12 h 50 - 13 h 05	Récréation de 15 minutes		
13 h 05 - 13 h 45	TAP avec les animateurs.		
13 h 45 - 14 h 00	Récréation : moment libre, passage aux sanitaires		
Soit 40 minutes de temps libre / 40 minutes de repas / 40 minutes de TAP			

**Enfants des classes élémentaires qui mangent au 2^{ème} service :
Classes de CE 2, CM 1 et CM 2.**

12 h 00 - 12 h 10	Sortie des élèves des classes qui partent chez eux ou passage aux sanitaires et regroupement pour les TAP		
12 h 10 - 12 h 50	TAP avec les animateurs		
12 h 50 - 13 h 00	Pause : wc, lavage des mains, ...		
13h 00 - 13 h 40	Repas à la cantine		
13 h 40 - 14 h 00	Récréation : moment libre.		
Soit 40 minutes de temps libre / 40 minutes de repas / 40 minutes de TAP			

Pour les élèves qui ne prennent pas le repas à la cantine, le retour à l'école a lieu entre 13h et 13h05 ou entre 13h50 et 14 heures

Pour information, le programme général des activités prévues pendant les TAP sera affiché pour une période à l'entrée de l'école, du côté de la garderie.

Activités extra scolaires			
Activité	Mode d'inscription	Tarif	Pris en charge par :
Accueil au centre de loisirs intercommunal de Saint Laure	Journée ou semaine	Payant : Tarif modulé en fonction du quotient familial	Animateurs du centre de loisirs. Fonctionne pendant toutes les vacances scolaires.
Ecole de musique	A l'année		Professeur de l'école de musique intercommunale Ecole de musique intercommunale
Activités sportives en club: football, basket, gymnastique, danse,...	A l'année	Payant : licence	Educateurs des associations sportives du territoire. Associations sportives de la commune ou des environs.

 [Les Activités Pédagogiques Complémentaires](#)

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent les lundis et jeudis soit de 12 heures à 12 heures 30 soit de 13 heures 15 à 13 heures 45 en fonction du service de cantine auquel est inscrit l'élève et uniquement au bénéfice des élèves désignés par les enseignants pour une aide ponctuelle et en accord avec les parents.

 [Modalités d'information des familles pour les activités périscolaires:](#)

Le choix qui a été fait sur l'école de Chappes est plutôt de proposer des activités ludiques aux très nombreux enfants qui fréquentent la cantine. Les familles sauront en début de trimestre sur quelles activités sont positionnés leurs enfants.

La participation et le programme des TAP pour chaque semaine seront affichés à l'école. Les parents disposeront, par mail, de ces mêmes informations au trimestre.

Les familles sont invitées à assister à une représentation théâtrale en fin de cycle, peuvent profiter de moments préparés pendant les TAP à la fête de l'école, au téléthon, à Noël, à la fête des mères, par expositions sous le préau

...

2. METHODE ET OBJECTIFS

A) ETAT DES LIEUX :

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT :

- ✚ Voir le chapitre 1 - F) ACTIVITES, TARIF, MODALITES D'INSCRIPTION ET D'ENCADREMENT en page 4 et 5.

B) ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT :

- ✚ Service animation de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat
- ✚ Réseau intercommunal des médiathèques: bibliothèque de Chappes
- ✚ Ecole de musique de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat
- ✚ Entreprise Limagrain à proximité

C) CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITÉS DE PRISE EN COMPTE DE CES CONTRAINTES DANS LE PEDT :

- ✚ Contraintes liées au transport scolaire Chappes Chavaroux matin et soir.
- ✚ Environ 180 repas à servir quotidiennement à la cantine avec 2 services.

D) OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU PEDT PARTAGÉS PAR LES PARTENAIRES :

- ✚ Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous.
- ✚ Améliorer l'offre éducative dont disposent les enfants de la commune pour leur permettre le meilleur développement et épanouissement
- ✚ Développer le vivre ensemble et la solidarité sur notre territoire.

E) EFFETS ATTENDUS (CONNAISSANCES, COMPÉTENCES, COMPORTEMENTS, ...) :

- ✚ Offrir à tous les enfants de la commune, la possibilité d'accéder à une ouverture sur le monde : culturel, artistique, sportif et d'éducation à la citoyenneté...
- ✚ Créer « un fil conducteur » une cohérence entre les différents acteurs de la communauté éducative de notre territoire.
- ✚ Contribuer à l'acquisition des connaissances, indispensables aux meilleures conditions d'épanouissement, à la formation du jugement, du goût, de la sensibilité de nos enfants.
- ✚ Former des enfants conscients de leurs potentialités et bien intégrés dans la société lorsqu'ils seront adolescents et adultes.

F) ARTICULATION DU PEDT AVEC LES ÉVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS :

- ✚ Le PEDT de la commune de Chappes s’inscrit dans la recherche d’une complémentarité entre les dispositifs existants et l’aménagement des rythmes scolaires voulu au plan national.
- Projet éducatif local (PEL) : oui
 - Contrat éducatif local (CEL) : oui
 - Contrat de ville : non
 - Contrat dans le domaine culturel [contrat local d’éducation artistique (CLEA), projet territorial d’éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] : non
 - Contrat local d’accompagnement à la scolarité (CLAS) : non
 - Contrat enfance jeunesse (CEJ) : oui avec une compétence intercommunale

3. ACTIONS ET PARTENAIRES DU PROJET

A) ORGANISATION GÉNÉRALE ET FONCTIONNEMENT:

- ✚ Voir le chapitre 1 - F) ACTIVITES, TARIF, MODALITES D'INSCRIPTION ET D'ENCADREMENT en page 4 et 5.

B) CONCERNANT LES TAP QUI RESTENT LA PRINCIPALE PRÉOCCUPATION DE CE PROJET:

- ✚ Les activités TAP sont fixées par trimestre sur inscriptions. Une réunion de préparation a lieu au milieu de chaque trimestre pour préparer le suivant et assurer le lancement des inscriptions. En fonction de la saison, d'opportunités diverses, les animateurs fixent les activités qu'ils vont proposer en cohérence avec les objectifs du projet.
- ✚ Etablissement d'une charte à respecter par tous dans le cadre des activités péri éducatives (enfants, familles, enseignants, animateurs).
 - Avoir tous le même langage.
 - Respecter le matériel des uns et des autres.
 - Respecter les lieux.
 - Respecter les horaires.
 - Respect réciproque des personnes
 - Etre assidus (enfants, animateurs).

C) DES ACTIVITÉS EN ARTICULATION AVEC LE PROJET D'ÉCOLE :

- ✚ Ce projet a été pensé dans le respect du rythme des enfants et en particulier une alternance entre moment d'apprentissage (en classe) et moment de détente ou d'activité (TAP et repas). Tout d'abord ces activités sont envisagées en lien ou en complémentarité avec le projet d'école. Le moment (pause méridienne) a été choisi pour favoriser les apprentissages scolaires des élèves sur une grande matinée. D'autre part les contenus proposés privilégient un fonctionnement ludique de façon à ce que les élèves soient disponibles pour les apprentissages scolaires. La dimension éducative n'est pas absente des activités proposées car, par le jeu, les enfants apprennent.

L'établissement d'enseignement scolaire concerné est l'Ecole primaire publique de Chappes.

- Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : oui (pour les activités associatives qui participent sur le temps des TAP)
- Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire : non

D) PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires institutionnels :

- ✚ Mairie de Chappes
- ✚ Mairie de Chavaroux
- ✚ Equipe enseignante de l'école primaire
- ✚ Equipe d'animation du centre de loisirs intercommunal
- ✚ Direction de la cohésion sociale

Partenaires associatifs :

- ✚ Associations du territoire qui répondront à l'appel lancé pour promouvoir les activités sportives et culturelles du territoire en appui des TAP.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT (à décliner selon les activités si nécessaire) :

Activités péri scolaires	Activités extra scolaires
Animateurs municipaux et communauté de communes Limagne d'Ennezat	Animateurs du centre de loisirs et de l'école de musique : communauté de communes Limagne d'Ennezat.
Activités Périscolaires (TAP)* et cantine	Accueil du mercredi après midi
Accueil périscolaire: garderie	Centre de loisirs sur les vacances scolaires
Jardinage et jeux de société	Activités musique au sein de l'école de musique intercommunale
Equipe enseignante de l'école primaire	Associations sportives et culturelles du territoire.
Etudes surveillées	
Théâtre, informatique, club citoyen	
USEP	

- Si l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) déclaré (ou à déclarer) à la DDCS est responsable de la mise en œuvre des activités périscolaires proposées dans le cadre du PEDT, sollicitez-vous l'application du desserrement du taux d'encadrement prévu par le décret du 02/08/2013 : Oui

4. PILOTAGE, SUIVI ET EVALUATION

A) STRUCTURE DE PILOTAGE :

Composition de la structure de pilotage :

- Mr le Maire de Chappes : Claude BOILON
- Mr le directeur des écoles de Chappes : Patrick TISSANDIER
- Mr l'adjoint au Maire chargé de l'éducation : Patrice GAUTHIER
- Mme la responsable de l'animation des TAP : Sophie PELLETIER

Coordination du projet assuré par :

- Nom et prénom du responsable pédagogique : Patrice GAUTHIER
- Fonction : Adjoint chargé de l'éducation
- Adresse : Martillat 63 720 CHAPPES
- Téléphone : 04 73 63 89 70
- Adresse électronique : patricegauthier63@gmail.com

Modalités de pilotage : Le COPIL se réunit par période pour faire un état de la situation sur l'organisation, la communication, la participation, le retour des parents d'élèves. Le bilan réalisé peut conduire à des actions correctives ou des ajustements sur les périodes à venir ou sur la prochaine année scolaire.

B) ELÉMENTS PRÉVUS DANS LE BILAN/ÉVALUATION DU PROJET :

L'évaluation du projet s'appuiera sur divers critères et est envisagée à différents niveaux :

L'évaluation est envisagée à la fin de la période de 3 ans de validité du PEDT pour permettre une réorientation éventuelle pour la période suivante. Bien entendu des ajustements ponctuels pourront avoir lieu dès que le comité de pilotage aura connaissance d'informations nécessitant un changement. A la suite de la première année de fonctionnement, des ajustements ont déjà été réalisés concernant l'information des familles, le pilotage avec la création d'une commission, le renforcement de l'encadrement, ...

Les principaux indicateurs seront centrés sur la réalisation des objectifs fixés :

- Réalisation des activités prévues dans les domaines indiqués
- Nombre d'activités réalisées en lien avec le projet d'école ou en complémentarité
- Indicateurs statistiques sur la fréquentation des différents ateliers pour évaluer l'intérêt porté par les enfants aux activités proposées. Nombre d'enfants ayant bénéficié des TAP,....

Au-delà de l'aspect statistique nous aurons aussi recours à des critères qualitatifs :

- Enquête de satisfaction auprès des enfants et de leurs familles
- Evaluation de l'attitude des élèves en termes citoyens au sein de l'école et à l'échelle du territoire pour apprécier l'impact de cet ensemble d'activités sur le « vivre ensemble » en s'appuyant sur des indicateurs croisés : incivilités recensées, accident scolaires, respect des installations collectives, ...

Néanmoins, des évaluations intermédiaires auront lieu chaque année dans le cadre de la réunion du conseil d'école et les informations principales seront rapportées au conseil municipal de Chappes.

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

- La reconduction du contrat peut être tacite
- Un avenant peut modifier le contrat pendant la période des 3 ans

C) SIGNATAIRES DU PROJET :

Mr le Maire de Chappes et Mr le Directeur des écoles

Chappes, le 26 juin 2015

IMPORTANT :

Le PEDT finalisé est à adresser, par envoi postal, à la Direction départementale de la Cohésion Sociale du Puy de Dôme

Un 2ème exemplaire est à transmettre directement à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Puy de Dôme

ou en utilisant la téléprocédure par l'application PEDT en ligne : pour ce faire, se référer aux consignes données dans le courrier Rectorat/DRJSCS du 29 novembre 2013¹⁴

